Zeitschrift: Candollea : journal international de botanique systématique = international journal of systematic botany

Herausgeber: Conservatoire et Jardin botaniques de la Ville de Genève

Band: 3 (1926-1929)

Artikel: Note sur les Centaurium d'Australie

Autor: Hochreutiner, B. P. G.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-879110

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

NOTE SUR LES CENTAURIUM D'AUSTRALIE

par

B.-P.-G. HOCHREUTINER

Récemment, M. F. J. Rae, directeur du National Herbarium of Victoria, à Melbourne, nous a envoyé une collection de *Centaurium* australiens en nous demandant de les identifier. Telle est l'origine de cette note.

L'identification de ces plantes n'est pas sans soulever quelques difficultés systématiques et quelques problèmes de géographie botanique. En effet, les *Centaurium*, un peu comme le *Pteridium aquilinum*, sont des cosmopolites susceptibles de se développer sous toutes les latitudes et présentant des variations nombreuses mais peu importantes.

On peut cependant y distinguer, à côté de micromorphes, des espèces faciles à reconnaître. Parmi ces dernières nous citerons les espèces américaines dont le port et la structure sont assez caractéristiques et nous y joindrons le *C. maritimum* (Pers.) Fritsch. à fleurs jaunes qui est une plante méditerranéenne et le *C. scilloides* (L. f.) Druce de l'Europe moyenne et occidentale.

En revanche, les espèces qui se groupent autour du **C. umbellatum** Gilib. = *C. minus* Garsault = *Erythraea Centaurium* Pers.) présentent des variations qui se retrouvent un peu partout à la surface du globe. Pourtant, il est possible, là encore, de faire quelques distinctions : on peut presque toujours reconnaître avec facilité le *C. spicatum* (Pers.) Druce [= *C. babylonicum* (Griseb.) Druce=*C. australe* (R. Br.) Druce].

Il y a davantage de variations et de formes de passage entre le *C. umbellatum* Gilib. sensu stricto et le *C. pulchellum* (Fr.) Krause. Enfin, pour la distinction entre les *C. pulchellum* et *tenuiflorum* Fritsch, il semble que les collecteurs se soient laissés guider bien plus par la station où chaque spécimen fut récolté que par des considérations morphologiques. Les spécimens de ce genre, provenant de lieux humides,

sont attribués en général au *C. tenuiflorum*, tandis que ceux des stations sèches sont considérés comme *C. pulchellum*.

Parmi les nombreux spécimens que nous avons examinés, nous avons en outre observé les variations les plus surprenantes concernant les caractères morphologiques, utilisés successivement par les auteurs pour confirmer leurs distinctions spécifiques basées avant tout sur l'apparence générale de la plante.

C'est ainsi que, chez beaucoup de variétés des 3 espèces précitées, le corymbe peut être plus ou moins lâche et les fleurs peuvent être plus ou moins longuement pédicellées; cependant, ces caractères qui modifient le port de la plante permettent de faire facilement certaines distinctions. Mais on n'a pas assez signalé le fait que la longueur du calice par rapport à celle du tube de la corolle est susceptible de varier énormément, non seulement sur une même plante, mais encore chez la même fleur, en ce sens qu'à l'état jeune, le calice atteint toujours et dépasse parfois le tube de la corolle tandis que, chez les fleurs âgées, le tube de la corolle s'allonge et dépasse souvent de beaucoup le calice. Nous croyons donc que les indications de Wittrock à cet égard sont sujettes à caution. Il suffit du reste d'examiner de près les spécimens de ses *Erythraeae exsiccatae* pour s'en convaincre.

Quant à la division du stigmate, elle est aussi plus ou moins accentuée, suivant l'âge des fleurs. Chez les propres spécimens de l'exsiccata de Wittrock, on trouve des fleurs avec un stigmate profondément bifide et d'autres dont le stigmate est beaucoup moins fendu, comparable même à celui du *C. spicatum*. Enfin la longueur des anthères ne varie guère, mais leur degré de torsion varie suivant leur âge.

Comme caractères pouvant servir à des distinctions systématiques, il ne reste donc que le port général de la plante, les feuilles plus ou moins larges, plus ou moins en rosette, la disposition des fleurs en corymbe plus ou moins ramassé et la dimension des lobes de la corolle... et l'on sait ce qu'ils valent. Nous ne parlerons pas de la couleur des lobes de la corolle ni de leur nombre (4 ou 5) car cela varie chez les diverses formes ; on trouve même des fleurs tétramères et pentamères sur un même échantillon.

Il était nécessaire de rappeler cela avant de chercher à identifier les plantes qui nous ont été envoyées d'Australie. En effet, il existe dans cette partie du monde des spécimens parfaitement identiques à

nos espèces européennes et qui semblent être cependant tout à fait indigènes.

C'est le cas d'abord pour le *C. spicatum*, c'est-à-dire pour le *C. australe*, car il est impossible de séparer ces deux espèces: elles ne présentent aucun caractère morphologique différentiel quelconque. Nous écrirons donc :

C. spicatum (Pers.) Druce = *C. australe* (R. Br.) Druce et nous citerons à l'appui : New Holland (gov. King in Hb. Deless.) ; rivière des Cygnes (Drummond n. 702); New Holland (Caley in Hb. Deless). Tous ces spécimens sont très typiques et c'est évidemment cette plante que R. Brown avait en vue quand il créa son *Erythraea australis* dont il dit : « proxima *E. spicatae* ».

C. pulchellum var. **Muelleri** (Wittr.) Hochr. comb. nov. — Wittrock caractérise sa variété en disant qu'elle a des fleurs plus sessiles et des feuilles formant une rosette plus typique que chez les spécimens européens. Quoique ces caractères soient très peu marqués, on peut maintenir cette variété et citer à l'appui : Port Philippe (F. v. Muell. n. 6 de l'Hb. de Melbourne) ; Blackwoodriver, West Australia (F. v. Muell. 1875, n. 7 de l'Hb. de Melbourne); Nuttariver, Victoria (Nutta 1874 n. 4 de l'Hb. de Melbourne). Ce dernier spécimen est uniflore comme on en rencontre souvent en Europe. F. v. Muller l'aurait considéré — paraît-il — comme une var. *pumila* de l'*Erythraea australis* mais nous pensons que ce n'est pas même une « forme » et qu'il doit être rattaché au *C. pulchellum* dont il possède toutes les caractéristiques ; on peut même le rattacher à la var. *genuina* de Wittrock.

Nous ajouterons encore à ce *C. pulchellum* un spécimen de F. v. Mueller provenant de Dandmong 1875 de l'Herbier Delessert et qui est déterminé par Mueller comme *Erythraea australis* ; cela montre bien que Mueller semblait considérer tous les *Erythraea* d'Australie comme *E. australis*.

C. spicatum Druce. — Il nous reste à parler de deux formes qui toutes deux se rattachent au *C. spicatum* à cause de l'apparence de leur inflorescence et aussi un peu à cause de l'apparence de leur stigmate qui est relativement peu divisé.

A. — La première de ces formes est caractérisée par des tiges principales ramifiées comme chez le *C. spicatum*, mais elle en diffère par le fait que chaque fleur est pédicellée. Chez les fleurs qui sont près de l'extrémité des ramifications, les pédicelles sont courts (à peine 1 mm.) mais, chez les fleurs inférieures ils mesurent en général plus d'un millimètre et atteignent parfois 4 et 5 mm. ce qui n'arrive jamais chez les *C. spicatum* typiques. Comme port, cette plante ressemble certainement à l'*Erythraea caspica* Fisch. ex Griseb, qui est considéré comme un synonyme du *C. pulchellum* (Sw.) Druce (= *C. ramosissisum* Dr.) mais qui en diffère un peu par son port élancé, ses entrenœuds très allongés et la grosseur de ses fleurs. Cependant notre plante n'est pas ramifiée dichotomiquement d'une manière aussi régulière que l'*E. caspica*; sa ramification est celle du *C. spicatum* et, comme celui-ci est répandu en Australie, nous proposons de la rattacher à cette espèce, sous le nom de *Centaurium spicatum* Druce var. **pseudocaspicum** Hochr. var. nov. (A typo differt internodiis longioribus, ad 3 et 4 cm. longis, floribus pedicellatis, pedicellis 1-4 mm. longis, foliis basi minus rosulatis quam in var. *typico forma australiensi* ; folia caulinia linearia, 1-1,5 cm. longa.)

Hab.: Australia, N. S. Wales Richmond (coll. Fawcett 1896 n. 8 Nat. Hb. Victoria); Australia occid. Cane a. Ashburton riv. (leg. Forrest n. 2 Nat. Herb. Victoria). — Nous rattacherons à cette variété une autre plante dont le port est un peu moins caractéristique, c'est-à-dire où la ramification est un peu plus abondante, tout en conservant le type décrit ci-dessus. C'est un spécimen du reste assez abimé et provenant des territoires du Nord : Northern Territory Lander Creek (coll. G. F. Hill 1911 n. 1 Nat. Hb. Victoria).

B. — Passons maintenant à la seconde forme du *C. spicatum* que nous désirons caractériser. Elle est extrêmement voisine de la précédente mais sa tige est simple, c'est-à-dire non ramifiée et ses feuilles sont petites, elliptiques, régulièrement espacées, de sorte que le port est celui d'un *C. tenuiflorum* Druce. Cependant, considérant sa tige simple et portant dans toute sa partie supérieure des fleurs, isolées à chaque nœud, — comme chez le *C. spicatum*, — mais toutes pédicellées — comme chez la var. *pseudocaspicum* — nous sommes obligés de créer pour elle une variété spéciale. Nous tenons à reconnaître cependant que ces deux variétés pourraient tout aussi bien être rattachées au *C. pulchellum*.

Var. **racemosum** Hochr., var. nov. — Planta annua tenuis 13-14 cm. longa ; caulis simplex ; internodia ca. 6-20 mm. longa ; folia sessilia ca. 10×5—7×3,5 mm. longa et lata. Pedicelli in flor. evolutis 5-10 mm. longi. Calyx sub anthesi ca. 9 mm. longus fere ad basin lobatus. Corollae tubus ca. 9 mm. longus lobis ca. 4×1—1,5 mm. longis et latis roseis. Stigma fere capitulatum.

Hab. : West Australia (coll. F. v. Muller 1875 n. 5 in Nat. Hb. Victoria).

Enfin il nous reste à mentionner une plante récoltée par A. Forrest en Australie occidentale (Cane et Ashburton River, n. 3 de l'Hb. de Victoria) et qui a été identifiée avec le *Centaurium venustum* (Gray) Robinson de Californie. Nous n'avons pas su découvrir de différence entre la plante d'Australie et celle de Californie, sauf que celle de Californie est peut-être plus régulièrement dichotome que la plante australienne. Cependant nous avons observé dans l'herbier Delessert des spécimens américains qui présentent aussi la ramification racémeuse un peu irrégulière observée sur les spécimens australiens. De sorte qu'on peut rattacher sans hésitation cette plante au *C. venustum*. Peut-être n'y a-t-il pas lieu de s'étonner beaucoup de sa présence sur le littoral occidental de l'Australie, où elle a pu être apportée par les nombreux bateaux des pêcheurs de perles qui hantent ces parages.